

PREFET DU DOUBS

SIDPC



Règlement Départemental d'Alerte
Météorologique

Date : 30/06/2022 Heure : 10h00

ALERTE METEOROLOGIQUE VIGILANCE ORANGE

Météo-France a classé ce jour, le département en VIGILANCE ORANGE en raison de la possibilité d'occurrence, dans les prochaines 24 heures, du phénomène suivant :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> vent violent | <input type="checkbox"/> canicule |
| <input type="checkbox"/> neige ou verglas | <input checked="" type="checkbox"/> orages |
| <input type="checkbox"/> pluie ou pluie et inondations | <input type="checkbox"/> grand froid |

Il vous est demandé de bien vouloir:

- vous tenir informé de l'évolution de l'événement en consultant les réponders téléphoniques de Météo France (08.99.71.02.25), du service gratuit Vigilance Météo France (05.67.22.95.00) et les sites internet www.meteofrance.com et www.doubs.gouv.fr
- pour les services : appliquer les dispositions du Règlement Départemental d'Alerte Météorologique qui vous concernent et, s'il en existe, les dispositions ORSEC spécifiques au risque attendu.
- pour les autorités municipales : procéder à l'alerte des populations susceptibles d'être concernées par le phénomène annoncé et appliquer si nécessaire les mesures de sauvegarde et de protection des populations prévues dans le Plan Communal de Sauvegarde.

Pour le Préfet du Doubs,
Sur ordre du membre du corps préfectoral de permanence,
L'agent d'astreinte du SIDPC,

Signé

Julie JEANNIER

Le département du Doubs est placé ce jour, jeudi 30 juin 2022, le département du Doubs en vigilance orange pour un risque d'orages.

Début d'évènement prévu le jeudi 30 juin 2022 à 15h00 Fin d'évènement le jeudi 30 juin 2022 à 22h00

Qualification de l'évènement :

Nouvel épisode orageux susceptible de générer des phénomènes violents.

Faits nouveaux :

L'évènement n'a pas encore commencé.

Situation actuelle :

En fin de nuit de mercredi à jeudi, des précipitations modérées accompagnées de rares coups de tonnerre abordent la Saône-et-Loire par la Loire et l'Allier. Sur les autres départements placés en vigilance orange le temps est calme et sec.

Evolution prévue :

En cours d'après-midi de jeudi des orages éclatent. Dans un premier temps ils sont localisés et accompagnés de rafales de vent pouvant atteindre 60 à 70 km/h, de fortes pluies (10 à 15 litres par mètre carré en peu de temps), d'un peu de grêle et de foudre.

Entre le milieu d'après-midi, la soirée et le tout début de nuit de jeudi à vendredi, les orages se généralisent et deviennent parfois violents. On attend :

- des chutes de grêle
- de fortes intensités de pluies (parfois 20 à 30 litres par mètre carré en moins d'une heure, et jusqu'à 40 voire 50 litres par mètre carré sur la totalité de l'épisode en cas de succession de plusieurs orages)
- des rafales de vent de l'ordre de 80 à 100 km/h
- une forte activité électrique (foudre)

A noter que les départements limitrophes à ceux placés en vigilance orange (la Haute-Saône, l'est de la Lorraine, le Bas-Rhin) peuvent également être concernés par des phénomènes orageux virulents.

Les orages s'évacuent en début de nuit de jeudi à vendredi par les frontières de l'est et les frontières nord.

Conseils de Comportement :

- * A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- * Ne vous abritez pas sous les arbres.
- * Evitez les promenades en forêts [et les sorties en montagne].
- * Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- * Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- * Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- * En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.